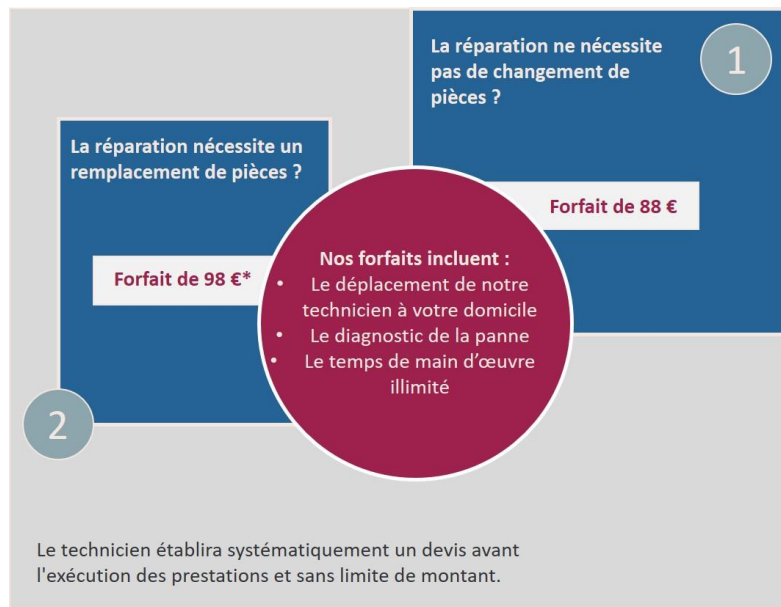


DEUX SOLUTIONS DE REPARATION POUR VOS APPAREILS HORS GARANTIE



Solution 1 : Forfait intervention Viva

Nos réparations sont garanties 6 mois, selon nos conditions générales d'intervention.

• Notre forfait d'intervention est de 88 €. Il comprend le déplacement du technicien Viva, son diagnostic de la panne ou du dysfonctionnement et le temps de main d'œuvre illimité*. Vous bénéficiez également des conseils de notre expert pour une utilisation optimale de votre appareil ainsi que des conseils d'entretien et, la vente de produits et accessoires recommandés par Viva. Le montant exact de la réparation ne peut être déterminé

que par le technicien Viva. Le technicien établira systématiquement un devis avant l'exécution des prestations et sans limite de montant.

Vous décidez de ne pas faire réparer votre appareil ? Dans certains cas, le technicien peut vous proposer un appareil neuf de remplacement.







*sans changement de pièces (forfait de 98€ si des pièces doivent être changées). Ce forfait d'intervention n'inclut pas la ou les pièce(s) détachée(s) nécessaire(s) à la remise en état de l'appareil qui seront facturées en supplément.

Pour souscrire à cette solution, contactez notre **service d'intervention à domicile**.

Solution 2 : Pack tranquillité

- Un paiement mensuel de 23,99€, renouvelable tous les ans
- Votre appareil est couvert pendant 1 an
- Votre appareil est protégé contre les dommages accidentels
- Vous bénéficiez d'un diagnostic gratuit en cas d'irréparabilité
- Votre appareil est remplacé à neuf*

*En cas d'irréparabilité dès la 2ème panne

Les Avantages et Bénéfices du Pack Tranquillité	
 12 petits prélèvements qui comprend la réparation et l'année de couverture	 Diagnostic Gratuit pour la première panne si elle n'est pas réparable
 Nombre de Réparations Illimitées, comprend Pièces, Main d'oeuvre et Déplacements	 12 mois de Protection contre les pannes et les défauts mécaniques et électriques
 Des Réparateurs Agréés	 Protection contre les Dommages Accidentels

Pour souscrire à cette solution, contactez nos experts au **01 40 10 42 11**, disponibles 24/24, 7j7.